



Le **2000**

SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DE TECHNIQUES PROFESSIONNELLES ET DE BUREAU D'HYDRO-QUÉBEC, SECTION LOCALE 2000 SCFP-FTQ

VOLUME 28, NUMÉRO 9, juillet 2002

JOURNAL PROVINCIAL

Bonnes vacances

Soyez prudents
nous détestons perdre
des lecteurs !



www.scfp2000.qc.ca

Mot du président, **Claude Arseneault** et du secrétaire général, **Guy Poirier**

Défendre ses droits au péril de sa vie

La culture et le sens moral du peuple québécois apportent une sécurité, une administration de la justice et une paix sociale rare sur cette planète. Dans un pays comme le nôtre on ne trouvera pas beaucoup de personnes en faveur du travail des enfants et encore moins de gens prêts à se faire justice en pleine rue au moyen d'une arme. Défendre ses droits est encore possible sans craindre pour sa vie, ce qui n'est pas le cas des Colombiens.

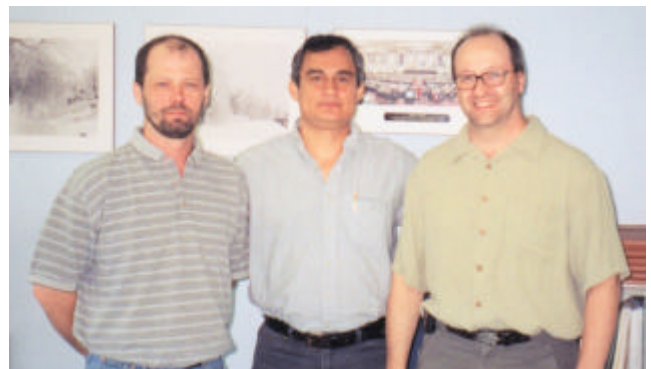
Le 20 juin dernier, nous avons reçu la visite de Francisco Ramirez Cuellar, président du Syndicat des travailleurs de Minercol (compagnie minière de Colombie) qui est venu nous entretenir à propos des luttes que doit livrer son syndicat.

Son pays est offert en solde à des multinationales ce qui force les travailleurs et travailleuses comme tous les citoyens, à se défendre pour empêcher le tout. Le gouvernement colombien se sert des groupes paramilitaires pour réprimer son peuple. Ces groupes sont financés par les États-Unis pour faire la chasse aux trafiquants de drogue, mais c'est à la chasse aux dirigeants syndicaux qu'ils sont meilleurs. Il faut dire qu'ils y passent le plus clair de leur temps et que c'est nettement plus facile de tuer des gens non armés. Des centaines de militants syndicaux sont morts au cours des 10 dernières années.

Pour faire son boulot Francisco porte un gilet pare-balles et est accompagné de deux gardes du corps. Il ne couche jamais deux soirs consécutifs au même endroit pour ne pas mettre la vie des membres de sa famille en danger. Malgré tout, il a tout de même été victime de plusieurs tentatives d'enlèvements et de meurtres.

Il nous a fait part du comportement de certaines compagnies canadiennes qui ont investi dans son pays et qui se serviraient des groupes paramilitaires et de pots-de-vin pour faciliter leur implantation.

Il nous a demandé d'intervenir auprès de son gouvernement pour dénoncer le sort réservé aux syndicalistes. Il nous a aussi demandé d'intercéder en faveur de réfugiés auprès de notre gouvernement mais, il nous demande surtout d'intervenir auprès d'Hydro-Québec afin qu'elle n'investisse pas en Colombie, à moins que les droits fondamentaux des Colombiens soient respectés.



Claude Arseneault, Francisco Ramirez Cuellar et Guy Poirier

Dans ce pays dévasté par la guerre civile où la drogue finance autant les supposés bons que les supposés méchants, il y a aussi des travailleurs et travailleuses ainsi que leurs dirigeants qui luttent, au péril de leur vie, pour garder leur boulot et avoir des salaires décents. Nous tenons à leur exprimer notre admiration et nous tenterons de les aider dans leurs démarches.

En écoutant les propos de Francisco, nous n'avons pu faire autrement que de penser qu'il y a quelques jours, un membre nous exprimait sa crainte de faire un grief !

Nous voulons vous rassurer : Le gilet pare-balles n'est pas nécessaire pour les membres de ce syndicat pas plus que pour ses dirigeants.

Cette année au Québec il y a eu plusieurs congédiements et réprimandes en raison de l'utilisation abusive de l'Internet, mais aucun pour avoir déposé un grief ou avoir fait la grève. Vous pouvez donc faire valoir vos droits.

Ceci étant dit à l'approche de la belle saison, nous tenons au nom de tous les membres du Comité exécutif provincial, à vous souhaiter de très bonnes vacances et de bien recharger vos batteries. L'automne qui vient nous demandera peut-être quelques efforts particuliers.

Hydro serait-elle aux anges ?

Depuis le début de l'année, une fièvre s'est emparée de nos gestionnaires : une fulgurante réunionniste doublée d'une attaque de colloques. Tous les employés y sont passés; réunions spéciales, colloques par-ci, rencontres par-là...

Mais quels ont été les critères sur lesquels les gestionnaires se sont basés pour choisir le style ou encore l'envergure que ces rencontres devaient prendre ? Certains groupes ont eu droit à une journée complète à l'extérieur du bureau, dans de grands hôtels de banlieue, petits déjeuners et dîners fournis, rencontre ponctuée de la présence d'invités de marque. D'autres n'ont pas eu cette chance, peut-être parce qu'ils ne rapportent pas assez à la compagnie...

Par contre, la plus inusitée des rencontres, celle qui a laissé plusieurs des employés conviés à celle-ci pantois, a été celle organisée par monsieur Richard Tees, chef activités clientèle, centre d'appels Montréal.

L'accueil est plutôt inhabituel, voire même étrange... de délicates fumées d'encens embaument agréablement la salle, des chants d'oiseaux exotiques transportent les invités dans un univers paisible et serein. On se sent bien, presque en vacances. Un invité se présente. Lawrence J.E. Poole, conférencier apprécié par Hydro-Québec ainsi que par plusieurs autres grandes compagnies québécoises et canadiennes, semble-t-il. De toute façon, partout sur les tables des convives, traînent de petites cartes publicitaires les invitant à participer à des voyages de « formation ».

Les propos de monsieur Poole sont intéressants mais frôlent dangereusement le bizarre et l'ésotérisme, au point que certains employés inquiets nous ont appelé pour nous en faire part. Une petite enquête a donc été faite et nous avons fait des découvertes pour le moins étonnantes. Et puisque la Direction ne semble porter aucun intérêt particulier dans les révélations que nous allons vous faire, nous vous laissons donc l'opportunité de juger de la situation par vous-même.

Existe-t-il un lien entre la Lumière, la Créativité, la Jungle, la Nature et les visites de volcans, les enlèvements par les extraterrestres, la secte du Nouvel Ordre Mondial, le United Nations Genesis (le côté obscur de l'ONU officielle), Dr Winifred Barton, The Cosmic Cube et Lawrence J.E. Poole, dit le **7^e ange** pour les intimes ? Voici quelques liens intéressants (les plus intéressants sont en anglais, désolés) que nous avons trouvés pour vous sur Internet. Peut-être en trouverez-vous d'autres...

<http://www.reach.net/~wbarton/coil06.htm> (voir la page 2 de 48... fabuleux !!)

<http://www.reach.net/~wbarton/und02.htm> (par curiosité)

<http://www.reach.net/~wbarton/und06.htm> (voir la page 5 de 6 du document...hallucinant !!)

<http://www.kitweb.com/ez/qo26.exe?wt472=qxinfo1&psta=169&pstg=>

(cité de J.E. Poole, message dans lequel il remercie HQ pour son aide...)

<http://www.consult-iidc.com/francais/quinous/flawrence.htm>

Bonne lecture et que la Force soit avec vous !!!

P.S. Dites donc, l'OT... voyons l'OT...S, oui l'OTS, était-ce bien à Hydro-Québec ça ?... Comme l'univers est petit...



Violences impunies contre les femmes

Il n'existe pas de statistiques fiables à l'échelle mondiale sur le viol. Elles offrent une estimation faussée à la baisse de cette réalité sociale...

Selon les Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle publiées par le Gouvernement du Québec en 2001 :

- ♀ 10% des agressions sexuelles sont déclarées à la police.
- ♀ Pour l'année 1997, 82% des victimes sont de sexe féminin; et 62% de toutes les victimes ont moins de 18 ans.
- ♀ Selon une étude américaine, une fille sur trois et un garçon sur six auraient subi une agression sexuelle avant l'âge de 18 ans.
- ♀ 98% des personnes accusées d'agression sexuelle sont de sexe masculin et 19% de ceux-ci sont âgés de moins de 18 ans.
- ♀ 50% des agresseurs avouent avoir posé des gestes d'agression à l'adolescence.
- ♀ Le lien de connaissance entre la victime et son agresseur est de l'ordre de 70% à 85%.

« 25^e anniversaire de Viol-Secours »

Encore aujourd'hui, la violence est omniprésente ;
elle n'a pas de frontière.
Femmes d'ici, femmes d'ailleurs, dénoncer c'est se libérer.



Pour une société sans discrimination

Il peut être difficile de vivre dans un monde où chacun prend pour acquis qu'un couple «normal» est formé d'un homme et d'une femme.

Les suppositions, les choses que vous ne pouvez pas dire, les mythes qui se répètent, les préjugés dont vous êtes victimes, tout cela peut contribuer à vous donner un sentiment de solitude et de confusion.

Les hommes et les femmes lesbiennes, gais, bisexuels et « à deux esprits » sont quotidiennement victimes de harcèlement et de discrimination au travail et dans la communauté. Les membres transgendéristes, quant à eux, sont aux prises avec tout cela et avec d'autres problèmes spéciaux.

Mais en travaillant ensemble, nous pouvons aider à créer un environnement sûr où tous les travailleuses et travailleurs sont traités également et avec respect.

Le SCFP a mené une bataille pour vous. Ils **l'ont gagnée – il faut l'utiliser !**

Le SCFP a amendé son régime de pension pour offrir une prestation de survivant aux partenaires de même sexe. Revenu Canada a refusé cet amendement et menacé d'annuler l'enregistrement de base du régime. La définition du mot conjoint dans la *Loi de l'impôt sur le revenu*, identifiait un conjoint de sexe opposé.

Le SCFP a protesté devant les tribunaux, alléguant une violation du droit d'égalité conféré par la *Charte des droits et libertés*, dont la contribution égale ne garantit pas les mêmes avantages. En avril 1998, le SCFP a gagné, la Cour d'appel de l'Ontario a statué que c'était là une violation de la *Charte des droits et libertés*. Cette décision est déterminante puisque le tribunal a modifié le texte de la *Loi de l'impôt sur le revenu* en y intégrant les partenaires du même sexe.

Vous avez des interrogations, vous désirez de l'information, nous travaillons pour éliminer les barrières, promouvoir la compréhension et édifier la solidarité, communiquez avec le président de votre région ou votre responsable provincial du droit des gais et des lesbiennes.

Documentation disponible :

À toi de décider ce que tu mets dans ta bouche! / Séro Zéro

Dans la garde-robe ? / SCFP

Deux, la reconnaissance des conjoints de même sexe / Table de concertation des lesbiennes et des gais du grand Montréal

Être gai ensemble / Séro Zéro

La FTQ en action pour une société sans discrimination / FTQ

Le sexe n'a plus d'importance / Gouvernement du Québec, Ministère de la Justice

Par ici la sortie... / Gai Écoute

Un départ vers d'autres horizons

Voici que le collègue, Pierre Renaud quitte le comité provincial de santé et sécurité et quitte Hydro-Québec en congé sabbatique pour une période de deux ans pour relever de nouveaux défis.

La lourde tâche d'assurer l'intérim jusqu'à l'automne, m'a été confiée. Les coordonnées du comité demeurent les mêmes :

Bell : 514 381-2000, poste 236 ou 1-800 361-6586, poste 236

H.Q. : 816-2621

santeseurite@scfp2000.qc.ca

Il est certain qu'à cette époque-ci de l'année, la plupart des gens se concentrent sur les vacances estivales. Mais dès le retour nous devons retrousser nos manches pour faire respecter tout ce qui doit l'être en santé et sécurité.

Le prochain article, soit celui de septembre, va porter sur les relevés de conditions dangereuses qui soit dit en passant sont de moins en moins utilisés, et ce même si les situations dangereuses persistent. Nous verrons quand, où et comment les utiliser et quels sont leurs avantages.

Sur ce, Bonnes Vacances et je demeure santé-sécuritairement vôtre.

Pierre Venne, région Richelieu

Une question... Une réflexion...

L'autre jour au restaurant, ma fille de 10 ans (l'âge des questions) me demande pourquoi je suis plus souvent au syndicat à Montréal qu'à mon bureau d'Hydro-Québec à St Jérôme. J'avoue qu'elle m'a pris un peu au dépourvu. Je me suis alors posé la question et j'ai décidé de lui écrire une lettre ouverte qu'elle pourra conserver si elle le désire...

J'ai pensé la partager avec vous tous et toutes.

Réjean Hurtubise

Comité provincial des changements techniques et technologiques

Lettre ouverte à ma fille...

Je veux prendre quelques instants pour t'expliquer pourquoi j'ai choisi de m'impliquer dans la structure de mon syndicat. Je travaille pour le syndicat (au comité provincial des changements techniques et technologiques), en mémoire des personnes qui ont travaillé avant moi pour Hydro-Québec et qui se sont battues pour obtenir les conditions de travail que j'ai actuellement.

Je travaille aussi pour que les futurs employés qui travailleront à Hydro-Québec (peut-être toi ma fille) après moi, après nous devrais-je dire, afin qu'ils bénéficient eux aussi de conditions de travail décentes.

Je mets mon énergie pour que la technologie ne remplace pas l'humain au sein de cette entreprise. Pour que l'humain domine toujours la machine et non qu'il en devienne l'esclave. Pour que l'hémorragie d'emplois cesse et que l'on comprenne enfin que les êtres humains d'une entreprise sont ce qu'elle a de plus précieux.

Je travaille enfin pour conserver un revenu décent qui me permet de te nourrir, de te vêtir, de te payer des études et aussi pour que mon emploi me laisse suffisamment de temps à la maison pour m'occuper de toi et te voir grandir et t'épanouir...

Souhaite-moi de ne pas lâcher, même si des fois je me sens un peu découragé et donne moi l'énergie de continuer à aider mes semblables... pour ton avenir

Ton père.

Des changements qui peuvent vous concerner

Voici une liste des différents dossiers que votre comité provincial des changements techniques et technologiques a eue à examiner depuis plus ou moins 2 ans et la majorité d'entre eux sont encore actifs. Ce tableau vous permettra de connaître les principaux changements, les emplois concernés, le nombre approximatif de personnes touchées et les répercussions possibles. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre structure syndicale.

Nom du dossier de changements techniques/technologiques (Unité)	Emplois concernés	Nombre de personnes possiblement concernées	Répercussions possibles
Centre d'appels DPAS (DPAS)	Commis centre d'appel cl.03	6	Glissement de partie de tâches vers technicien en bâtiment.
Site WEB clientèle (Clientèle St-Laurent)	Représentant service clientèle cl.04	1326	Projet pilote (en attente d'une rencontre de suivi)
Projet ISHQ (RTSI / CONNEXIM)	Commis téléphonie cl.02	25	
Int. aux usagers / cat. électronique (DPAS)	Presque tous les postes de Commis*	Indéterminé	Accès facilité au processus d'acquisition magasin
Proj. Maximum (Maximo) (Transénergic)	Commis ordonnancement cl.03 Commis entretien cl.03	66 5	Saisie des feuilles de temps dans SAP uniquement Saisie de données par employés d'autres unités synd.
Modernisation des compteurs CII (SALC)	Releveurs et Agents releveurs CI.02 & 03 Inspecteurs mesurages CI 05 & 06	493 89	Abolition de postes de releveurs et d'agents releveur Glissement de tâches vers technicien en mesurage
SAP Version 4.6 (DPTI)	Presque tous les emplois du 2000	Indéterminé	Introduction de la notion de formation à distance
Portail Campus (DPTI)	Presque tous les emplois du 2000	Indéterminé	Permet l'introduction de la formation à distance
Automat. prod. Informatique (DPTI)	Préposé production Informatique cl.04	5	Abolition des 5 postes de préposé prod. informatique
Nouvelle génération de MOM (SALC)	Releveurs et agents releveurs compteurs	493	Pour le moment pas de répercussions annoncées
Conversion Windows 2000 (DPTI)	Presque tous les emplois bureau	5419	HQ ne reconnaît pas le chang. tech. techno.
ADA (aide au dessin automatisé) (Distribution)	Dessinateur/Dessinatrice Cl. 02-03 & 04 Projeteur/projeteuse Cl. 06 & 08	213 97	Plusieurs postes de dessinateurs pourraient être abolis à plus ou moins long terme
VCR (vérificateur de charge raccordée) (SALC)	Agent recouvrement Cl. 03 Commis agent recouvrement Cl.03	11 32	Réduction des temps d'intervention lors de l'absence d'un client qui doit être raccordé.
Dcartes (Distribution)	Commis Banque de données Cl.04 Dessinateur / Dessinatrice Cl.02-03 & 04 Agent service / Projeteur Cl.06 & 08	40 213 262	Abolition prévue de plusieurs postes de dessinateurs et de commis banque de données à moyen terme
Outil vérificateur sondes bi énergie (SALC)	Inspecteurs mesurage Cl. 05 & 06	89	Glissem. de tâche vers employés d'autres unité synd.
DUC (Demande d'utilisation Conjointe) (Distribution)	Agent service Cl. 06 Projeteur Cl.08 Agent d'usage en commun Cl.03	165 97 32	Problématique au niveau de la diffusion de la formation
SIC (système intégré clientèle) (SALC)	Représentant service clientèle Cl.04	1326	H.Q. n'est pas prête à nous rencontrer
Adventurer 3D (IAC)	Dessinateur/Dessinatrice Cl.04 & 06	260	La rencontre n'a pas eue lieu encore
Archivage données SAP (DPCC)	Commis support Cl.02 Agent Principal Cl.02	6 1	Création de 6 postes permanents Création d'un poste de spécialiste versé 2000.

*Commis support administration, commis distribution, commis services administratifs, commis support, commis exploitation, commis bureau

Le workalisme » : une véritable dépendance

« *Le travail c'est la santé* » dit-on depuis fort longtemps. Mais pour ceux qui en abusent ou pire, qui en dépendent, le travail se transforme en drogue et menace leur santé.

On les imagine dans la trentaine ou la quarantaine, attaché-case à la main, l'air préoccupé, perpétuellement branchés à leur ordinateur portable, leur cellulaire, toujours à la course entre deux conférences et deux rendez-vous. On les croit performants et travailleurs, capables de relever tous les défis professionnels, des gagnants quoi ! Pourtant les « workaliques » ne sont pas tous des jeunes cadres dynamiques et n'accumulent pas nécessairement tous les succès.

Malgré son côté « gens d'affaires branchés », le « workalisme » atteint des professeurs, des étudiants, des ménagères, des ouvriers. Et il n'y a pas que les patrons qui soient « accros » au travail, de nombreux employés le sont aussi. Le travail devient le centre de leur vie.

Le travail devient peu à peu une drogue dont le « workalique » ne peut plus se passer, et ce bien souvent au détriment de sa vie personnelle, émotive, familiale et sociale. Bien sûr, l'excès de travail n'a pas les mêmes conséquences que l'alcoolisme ou la toxicomanie. C'est une drogue moins destructrice pour le drogué comme pour son entourage, toutefois, à long terme, ce manque d'équilibre peut entraîner de sérieuses conséquences sur la santé physique et psychique.

Êtes-vous « workalique » ?

Comment faire la distinction entre la passion du travail, le désir légitime de réussite et l'ambition, le « workalisme » ? Quand le travail bascule-t-il dans le déséquilibre ? Comment savoir si vous êtes mordu par votre travail ou si vous en êtes dépendant ? Si vous répondez oui à une ou plusieurs de ces questions, demandez-vous si le travail n'a pas pris « toute » la place.

- Avez-vous le sentiment de perdre votre temps lorsque vous ne travaillez pas ?
- Vous arrive-t-il régulièrement d'être si fatigué que vous n'arrivez plus à contrôler certaines réactions (crises de larmes ou de colère, découragements, etc.) ?
- Avez-vous des difficultés à établir et à maintenir des relations satisfaisantes et profondes avec les gens les plus près de vous ?
- Avez-vous l'impression que votre vie entière dépend et s'organise autour de votre travail ?
- Votre horaire habituel est-il chargé au point de vous empêcher d'avoir des loisirs et des moments de détente réguliers ?
- Vos proches vous font-ils souvent des remarques sur votre absence ou sur le fait que vous travaillez trop ?
- Votre travail est-il toujours une priorité sur toute autre chose ?
- Allez-vous travailler malade ou non ?
- Vous sentez-vous tendu, stressé, fébrile ?
- Avez-vous des problèmes de sommeil ?
- Avez-vous tendance à sauter les repas ou à manger en travaillant, et ce la plupart du temps ?
- Vous sentez-vous angoissé à l'approche des congés ou des vacances ?

Source : François Genest, le Journal de Québec

Des archives intéressantes...

Un « *Rapport de recherche sur les employés de bureau de l'Hydro-Québec* », eh oui, vous avez bien lu et il n'est pas jeune, il est né au printemps 1978.

Ce rapport que nous avons ressorti, mentionne entre autres que 25 à 33% des employés déplorent l'impossibilité de fournir un apport personnel au travail, la non reconnaissance de l'importance du travail de l'employé, le manque d'information transmise par le supérieur hiérarchique et l'ambiance de travail qui laisse à désirer.

« Nous avons ainsi recueilli des données portant sur la perception qu'ont les employés de leur situation de travail et sur leurs comportements face à cette situation... Ces données ont été traitées par ordinateur... »

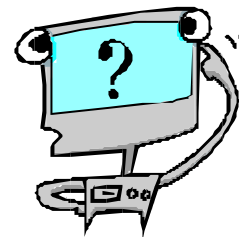
C'était du sérieux à l'époque et voici la conclusion de celui-ci :

Nous avons tenté de donner l'éventail le plus large possible des résultats de notre recherche pour que le plus grand nombre de personnes à tous les niveaux puissent y trouver des éléments utiles à leur orientation et à la prise de décision. Nous n'avons pas le désir d'apporter des solutions toutes faites. Nous pensons toutefois qu'une connaissance plus systématique du monde des employés de bureau permettra aux gestionnaires en général ainsi qu'aux spécialistes du personnel, aux employés eux-mêmes et au syndicat de tenir compte d'un contexte plus vaste que ce qui s'offre immédiatement aux yeux de chacun et favorisera des prises de décisions plus réalistes dans bon nombre de situations.

On nous a exprimé la crainte que la diffusion des informations issues de nos recherches ne suscite, dans l'entreprise en général et chez les employés de bureau en particulier, des aspirations qui ne pourront être satisfaites si nous ne sommes pas assurés au départ que les grands responsables hiérarchiques sont prêts à envisager des changements. Nous nous permettrons de citer à ce sujet une phrase extraite du discours du président à l'ouverture de la 3^e plénière de la planification générale tenue le 16 décembre 1977. Face au malaise qu'il décèle chez les employés, M. Boyd déclare : « Il faut intégrer chaque employé à la vie de l'entreprise non pas comme simple exécutant dans une chaîne de production, mais comme participant dans la mesure de ses moyens ».

À notre avis, l'ensemble de nos résultats démontre que l'intention de M. Boyd correspond à une nécessité pratique et logique d'adapter l'entreprise à la réalité sociale.

Comment se fait-il qu'on prenne tant de temps à comprendre, c'est vrai que ça fait seulement 24 ans et 4 mois que le rapport est publié et un peu plus que monsieur Boyd a fait sa déclaration...



Un conflit qui pourrait être le nôtre ! Suite...

2200 employés de Vidéotron sont en grève depuis le 8 mai dernier. Ils s'opposent à la volonté de la multinationale Québecor de démanteler Vidéotron, chef de file québécois en cablodistribution et Internet haute vitesse.

Les membres des sections locales du SCFP 1417, Québec et 2815, Montréal ont besoin de votre appui. Vous pouvez les aider en évitant d'encourager l'empire Québecor et ses nombreuses filiales citées ci-dessous.

Vous pouvez aussi joindre Vidéotron ou Québecor pour exprimer votre désapprobation en composant l'un ou l'autre des numéros suivants :

Vidéotron : 514 281-1711 ou 1-877 380 2511

Québecor : 514 954-0101 ou 1-800 567-7070

Malgré des **bénéfices en hausse** de 16% à 272 millions de dollars l'an dernier, la compagnie de Pierre-Karl Péladeau a délibérément provoqué un conflit de travail pour mieux **vendre 650 employés** de Vidéotron au sous-traitant Alentron, filiale d'Entourage, et ainsi réduire radicalement leurs conditions de travail.

Financée par les fonds publics grâce à notre Caisse de dépôt et de placement qui a englouti près de 3 milliards de dollars pour aider Québecor à s'approprier Vidéotron, la compagnie n'hésite pas à utiliser des centaines de **briseurs de grève** et une police privée forte de près de 600 **fiers-à-bras** contre les 2200 hommes et femmes qui composent normalement le personnel de Vidéotron. De quoi rappeler les heures les plus sombres de l'histoire des relations de travail au Québec.

Ni le Conseil du patronat si prompt à dénoncer la hausse du salaire minimum, ni aucun employeur n'a condamné l'**attitude brutale** de Québecor envers les employés de Vidéotron. Les méthodes de Québecor pourraient bien faire tache d'huile chez d'autres grands employeurs avides d'accroître leurs profits sur le dos de leurs employés par des méthodes semblables.

Québecor Média c'est :

Vidéotron Ltée, SuperClub Vidéotron, Archambault et Vidéotron Télécom.

Québecor Média contrôle aussi :

Le plus grand réseau de télévision au Québec et des canaux spécialisés :

Le groupe TVA (Montréal, Québec, Sherbrooke, Rimouski, Chicoutimi, Trois-Rivières), LCN, Évasion.

D'importants quotidiens :

Le Journal de Montréal, le Journal de Québec, The Toronto Sun, The Ottawa Sun, The Winnipeg Sun, The Edmonton Sun, The Calgary Sun, The London Free Press, The Moiror.

Des dizaines de magazines :

7 jours, Le Lundi, Clin d'œil, Décoration chez soi, Dernière Heure, Écho Vedettes, Femmes d'Aujourd'hui, Filles d'Aujourd'hui, TV Hebdo, Cool ! Ici Montréal, Rénovation-Bricolage, Les Idées de ma maison, etc...

Plusieurs maisons d'éditions :

Les Éditions Québecor, Les Éditions Logiques, Les Éditions Libre-Expression, Les Éditions internationales Alain Stanké, Les Éditions du Trécaré, Les Éditions CEC; Presse Dynamique; Québec-Livres; Bowes Publishers.

Des portails Internet :

Canoe, Netgraphie, Webfin, etc...

L'empire Québecor c'est enfin :

Québec World (propriétaires d'imprimeries au Québec et dans plusieurs pays)

Joncas (télémarketing, centre d'appels et d'envois postaux de remplacement)

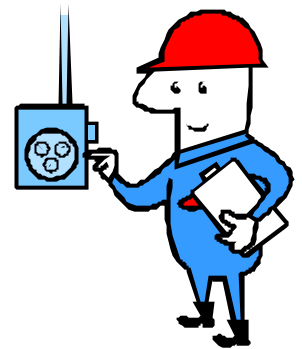
Nurun (service d'intégration WEB)

Et plusieurs autres entreprises qui contribuent à son chiffre d'affaires annuel de plus de 11 milliards de dollars.

Prise d'otage en réserve indienne

Le 26 juin dernier, plus ou moins 125 Montagnais de la réserve Pointe Parent au nord de Natashquan, ont pris en otage trois employés d'Hydro-Québec dont deux membres de la section locale 2000 employés du Recouvrement de Sept-Îles.

Ces 125 personnes, dont quelques unes armées d'armes blanches, ont mal réagi lorsque nos deux collègues agents de recouvrement, accompagnés d'un agent de la sécurité de l'entreprise, se sont rendus sur la réserve afin d'interrompre plusieurs clients.



Lors de leur arrivée, ils sont allés rencontrer le chef de police qui les a avisés qu'ils devaient rencontrer deux représentants du Conseil de bande. Après plusieurs minutes d'attente, ils ont été informés qu'ils rencontreraient le Conseil de Bande ainsi que le chef de la réserve. Par la suite, d'autres échanges ont suivi avec le chef de police qui leur a fourni une radio mobile et les a avisés qu'il posterait un policier pas trop loin, alors que trois policiers étaient prévus en tout temps avec eux lors de la visite.

Lors du deuxième débranchement, un attroupement s'est fait autour de leur véhicule et ils ont été obligés, sous des menaces très évidentes de rebrancher les deux clients. C'est à ce moment qu'un des agents de recouvrement a été blessé à la tête. Évacués par la police, aujourd'hui ils s'en remettent encore de cette visite en milieu amérindien.

Syndicalement, nous avons exigé d'Hydro-Québec un moratoire sur toute visite faite en réserve indienne par les membres de la section locale 2000. Au moment d'écrire ces lignes, une rencontre spéciale du Comité provincial santé et sécurité est prévue pour le 4 juillet. Nous vous tiendrons informés dans le prochain numéro et via notre site Internet à l'adresse www.scfp2000.gc.ca

Ah l'Amérique !

Les cousins d'Amérique vous accueillent pour des séjours inoubliables.

Depuis 1993, une convention d'échanges lie la CCAS (Centre Centrale d'Activités Sociales du Personnel des Industries Électrique et Gazière) et nos cousins électriciens de la « belle province », pour la plupart agent d'Hydro-Québec. En collaboration avec la CMCAS de St-Pierre et Miquelon, cette convention, riche et conviviale, permet de mettre sur pied de nombreux séjours.

Francine Lépine, 26 ans, agent administratif à Ressons-sur-Matz, a participé au séjour Rencontres franco-québécoises du 14 au 28 juillet 2001.

« J'ai fait ce choix comme ça, pour voir... et ce fut tout autre chose qu'un voyage classique, où généralement l'on ne voit pas ce qu'est réellement le pays. Ce type de séjour, en fait, est basé sur les échanges entre salariés. Nous avons visité Toronto, Ottawa et les chutes du Niagara, Québec. Et également une centrale hydroélectrique : c'était très intéressant de découvrir leurs conditions de travail, très différentes des nôtres, ainsi que leur façon de vivre. »

Ce genre d'aventure vous intéresse, plusieurs séjours sont disponibles, communiquez avec E.S.V.I. au 514 381-2000 poste 378 ou au 1-800 361-6586 poste 378

Source CCASinfos, mars 2002

Émeutes au Pérou...

Deux Québécois de 18 et 22 ans tentent désespérément de sortir de la ville d'Arequipa, seconde ville du Pérou qui a été mise sens dessus dessous par de violentes émeutes qui ont fait une centaine de blessés depuis le 14 juin dernier.

Aucun moyen de transport disponible même pas d'argent car toutes les banques sont fermées. L'état d'urgence a été décrété par le président du Pérou pour une période de 30 jours.

Pourquoi ?

Les émeutiers s'élèvent contre la privatisation de deux sociétés électriques régionales, Egasa et Egesur, deux sociétés de production et de distribution d'électricité qui alimentent une grande partie du sud péruvien. Le président Alejandro Toledo, lors de sa campagne électorale, avait promis de les conserver dans le giron de l'État. Ce fut la goutte d'eau qui a fait déborder la colère populaire.

Sous la pression de la rue, le Pérou a finalement renoncé à privatiser ces deux sociétés. « Une question de dignité »

Source : Le Journal de Québec, 18/06/2002

L'évolution de la technologie – 2è partie



Après le marteau et le ciseau
pour écrire voici la plume et l'encrier.

À suivre...

Jean-François Laplante, CTT

« Que deviendrez-vous à la retraite ? »

Le texte gagnant vous sera présenté dans le prochain numéro du journal Le 2000 car nous avons commis une petite erreur.

Merci de votre compréhension.

Un espace vous sera réservé

Vous avez un sujet et désirez être publié, c'est simple, envoyez-nous votre texte par courriel à information@scfp2000.qc.ca

Votre texte doit comporter un maximum de 750 mots, être signé et contenir vos coordonnées.



Le « 2000 » est un bulletin d'information provincial publié par le Syndicat des employé-e-s de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec, section locale 2000, SCFP-FTQ.

Le 2000 est tiré à 5 890 copies et est distribué gratuitement à tous les membres.

Président :

Claude Arseneault

Secrétaire général :

Guy Poirier

Responsable information :

Serge Lachance

Traitement de texte :

Carole Malboeuf

Toute correspondance au sujet de cette publication doit être adressée au : Syndicat des employé-e-s de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec, section locale 2000 SCFP-FTQ, 1010, rue de Liège Est, 2^e étage, Montréal H2P 1L2.

Tél. : 514 381-2000.

Courriel :

bureau.syndicat@scfp2000.qc.ca

Infographie et impression :

Atelier Québécois Offset (1998) inc.

DÉPÔT LÉGAL :

Bibliothèque nationale du Québec

Numéro de convention : 40005710